

**Point 13a de l'ordre du jour****CX/CAC 13/36/14****PROGRAMME MIXTE FAO/WHO SUR LES NORMES ALIMENTAIRES  
COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS  
Trente-sixième session, Siège de la FAO  
Rome, Italie, 1<sup>er</sup> - 5 juillet 2013****PROJET ET FONDS FIDUCIAIRE FAO/OMS  
À L'APPUI DE LA PARTICIPATION AU CODEX****PREMIÈRE PARTIE*****Rapport annuel pour 2012*****A. INTRODUCTION**

Le présent rapport porte sur 2012, neuvième année civile de mise en œuvre du Projet et Fonds FAO/OMS à l'appui de la participation au Codex (Fonds fiduciaire du Codex), et récapitule les principaux aspects techniques, financiers et opérationnels des activités du Fonds en 2012. On trouvera d'autres précisions sur les activités du Fonds fiduciaire du Codex et ses résultats sur le site Web du Fonds.<sup>1</sup>

**B. ASPECTS TECHNIQUES*****Généralités***

Le Fonds fiduciaire a pour principal objectif d'aider les membres du Codex, qui sont des pays en développement ou dont l'économie est en transition, à participer de plus près à l'élaboration de normes mondiales de qualité et de sécurité sanitaire des aliments par la Commission du Codex Alimentarius. Au 31 décembre 2012, le Codex comptait 186 membres (185 pays membres et une organisation membre, la Communauté européenne). Lorsque le Fonds fiduciaire a été créé en 2003, le Codex comptait 169 pays membres. Cent cinquante pays ont bénéficiés de l'appui de Fonds fiduciaire du Codex.

Le Fonds fiduciaire du Codex est administré par l'OMS sous la direction d'un Groupe consultatif composé de hauts fonctionnaires de l'OMS et de la FAO. Le mandat du Groupe consultatif et sa composition 31 décembre 2012 figurent à l'Appendice A. Les principes d'après lesquels l'admissibilité des pays est déterminée et les critères fondamentaux d'acceptation pris en compte, tels qu'approuvés par la Commission du Codex Alimentarius, sont exposés dans le troisième rapport de situation (CX/EXEC 04/53/3). Ces principes sont restés en vigueur pour le cycle des demandes de soutien en 2012, qui a démarré à la fin 2011.

En 2012, 97 pays membres du Codex pouvaient bénéficier du soutien du Fonds fiduciaire. On trouvera à l'Appendice B la liste des pays répartis dans les différents groupes pour 2012.

Pour l'année civile 2012, et sur la base des décisions prises par le Groupe consultatif à sa vingtième réunion, qui a eu lieu par téléconférence le 8 décembre 2011, les ressources dont

<sup>1</sup> <http://www.who.int/foodsafety/codex/trustfund/en/>

disposait le Fonds fiduciaire ont permis d'apporter un soutien aux pays pour leur participation aux réunions du Codex sur les bases suivantes:

Pays du groupe 1a (pays les moins avancés)	Cinq participations
Pays du groupe 1b (pays à faible revenu et à développement humain faible ou moyen)	Cinq participations
Pays du groupe 2 (pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et à développement humain moyen ou élevé)	Quatre participations
Pays du groupe 3a (pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et à développement humain moyen)	Deux participations
Pays du groupe 3b (pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et à développement humain élevé)	Une participations
Pays du groupe 4 (pays les moins avancés <sup>2</sup> + petits États insulaires en développement <sup>3</sup> affranchis, ne bénéficiant plus du soutien ordinaire)	Deux participations

### *Appui à l'Objectif 1 – Élargir la participation au Codex*

#### Appui à la participation en 2012

En réponse à l'appel à candidatures en 2012, 71 pays admissibles ont sollicité l'appui en 2012.

*Les 26 pays admissibles qui n'ont pas présenté de demande sont les suivants:*

- *Groupe 1: Afghanistan, Érythrée, Kirghizistan, Sao Tomé-et-Principe, Somalie et Tchad,*
- *Groupe 2: Congo (République du), Iraq, Jordanie, Micronésie (États fédérés de), Nauru, et Ukraine*
- *Groupe 3: Afrique du Sud, Azerbaïdjan, Brésil, Fédération de Russie, Gabon, Grenade, Namibie, Roumanie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, L'ex-République yougoslave de Macédoine, Venezuela (République bolivarienne du)*
- *Groupe 4: Îles Cook, Haïti et Togo*

Le Tableau 1 ci-après présente la répartition des pays dans chacun des quatre groupes pouvant prétendre à un soutien du Fonds fiduciaire et le nombre de pays de chaque groupe qui ont effectivement présenté une demande.

**Tableau 1**  
**2012 Pourcentage de pays ayant présenté une demande par groupe de pays**

	<b>Groupe 1</b>	<b>Groupe 2</b>	<b>Groupe 3</b>	<b>Groupe 4</b>
<b>Nombre de pays admissibles</b>	26	15	22	34
<b>Nombre de pays ayant présenté une demande de soutien</b>	20	9	11	31
<i>Pourcentage de pays demandeurs par groupe</i>	<b>77%</b>	<b>60%</b>	<b>50%</b>	<b>91%</b>

<sup>2</sup> Pays les moins avancés selon la liste officielle des Nations Unies

<sup>3</sup> Petits États insulaires en développement selon la liste officielle des Nations Unies

Le tableau 2 ci-après contient des informations sur les taux de participation des pays par région du Codex. Le nombre de pays admissibles ayant reçu un soutien correspond aux pays dont les délégués se sont effectivement déplacés. Il convient de noter que les pays choisissent eux-mêmes la région dont ils font partie et que les décisions concernant l'aide fournie par le Fonds fiduciaire ne reposent pas sur la répartition régionale des fonds.

Tableau 2

**Pourcentage de pays ayant reçu un soutien pour participer à des réunions en 2012 par région du Codex**

Région du Codex	Nombre de pays admissibles	Nombre de pays admissibles ayant reçu un soutien (qui ont fait effectivement fait le déplacement)	Pourcentage de pays ayant reçu un soutien
Afrique	39	34	87%
Asie	11	11	56%
Europe	16	9	100%
Amérique latine et Caraïbes	15	8	53%
Proche-Orient	6	4	67%
Pacifique Sud-Ouest	10	5	50%
<b>Total pour 2012</b>	<b>97</b>	<b>71</b>	<b>73%</b>

À la fin de 2012, 285 participants de 115 pays avaient reçu un soutien pour assister à 16 réunions du Codex, y compris quatre réunions des comités FAO/OMS de coordination régionale<sup>4</sup>. On trouvera à l'Appendice C la liste des pays ayant reçu un appui par session en 2012.

### *Rapports des participants*

Conformément aux politiques et procédures du Fonds fiduciaire du Codex, les délégués ayant bénéficié d'un soutien pour participer à une réunion du Codex sont tenus de présenter un rapport au Fonds fiduciaire à l'aide du système de rapport en ligne dont l'usage a été institutionnalisé en 2009. L'un des critères d'acceptation des demandes de soutien en 2012 était que tous les rapports dus par les participants pour la période allant d'août 2010 à juillet 2011 avaient été soumis par le biais du système en ligne. Cette nouvelle mesure fait partie de l'assurance de qualité du processus de demande de soutien visant à assurer le respect des obligations en matière de rapport. Au moment où le présent rapport est rédigé, les rapports de 145 participants (85 pour cent) avaient été reçus pour la période concernée, ce qui représente une hausse de 9 pourcent par rapport à 2011.

Une analyse des rapports transmis par les participants pour l'ensemble de l'année 2011 est en cours et pourra être consultée sur le site web du Fonds fiduciaire du Codex. Une analyse des rapports pour l'année 2012 sera également effectuée et sera disponible en 2014.

### ***Appui à l' Objective 2 – Renforcer la participation au Codex***

#### *Ateliers et cours de formation FAO/OMS en 2012*

En 2012, la FAO et l'OMS ont organisé, avec le soutien du Fonds fiduciaire, neuf activités de formation dans six régions du Codex. Au total, 222 participants ont ainsi pu bénéficier de cette formation. Les différentes activités de formation sont énumérées ci-après. Les rapports des cours et ateliers de formation disponibles au moment où le présent document est rédigé sont affichés sur le site web du Fonds fiduciaire du Codex à l'adresse suivante: <http://www.who.int/foodsafety/codex/trustfundtraining/en/index.html>.

<sup>4</sup> CCEURO, CCNASWP, CCASIA et CCLAC

### Région Afrique du Codex

- Atelier FAO/OMS « Faciliter la participation du secteur privé à la définition des positions nationales et régionales sur les questions du Codex dans les pays partenaires de Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) », Dar es Salam (Tanzanie), 5-7 décembre 2012.

### Région Asie du Codex

- Atelier régional de formation FAO/OMS organisé avant la session du Comité régional de coordination pour l'Asie (CCASIA) sur le thème « Comprendre les normes régionales » Tokyo, Japon, 4 novembre 2012.

### Région Europe du Codex

- Atelier régional de formation FAO/OMS organisé avant la session du Comité régional de coordination pour l'Europe (CCEURO) sur le thème « 50 ans de Codex: Réalisations, enseignements acquis et enjeux dans la région Europe du Codex » Batumi (Géorgie), 24 septembre 2012.
- Cours de formation FAO/OMS intitulé « Renforcer les capacités relatives aux activités du Codex dans des pays de la Région Europe et Asie centrale », Bichkek ( Kirghizistan) 9-11 octobre, 2012.

### Région Amérique latine et Caraïbes du Codex

- Atelier régional de formation FAO/OMS organisé avant la session du Comité régional de coordination pour l'Amérique latine et Caraïbes (CCLAC) sur le thème « Gestion du risque pour réduire les problèmes de sécurité sanitaire et de qualité des aliments dans les systèmes nationaux de contrôle des aliments », San José (Costa Rica), 18 novembre 2012.

### Région Proche-Orient du Codex

- Cours d'initiation aux activités du Codex Alimentarius destiné aux participants venant de Djibouti et de la Somalie, Djibouti, 14-18 octobre, 2012.
- Atelier de formation régional visant à renforcer la participation des pays du Proche-Orient membres du Codex, Beyrouth (Liban), 11-13 décembre 2012.

### Région Pacifique Sud-Ouest du Codex

- Formation sur le lieu de travail organisée pour les points de contact du Codex de la région Pacifique Sud-Ouest, Wellington (Nouvelle-Zélande), 27 février-2 mars 2012.
- Atelier régional technique FAO/OMS organisé avant la session du Comité régional de coordination pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest (CCNASWP) intitulé « faits nouveaux intervenus dans le Codex concernant les pays des îles du Pacifique », Madang (Papouasie-Nouvelle-Guinée), 17-18 septembre, 2012.

Les activités de renforcement des capacités Codex que la FAO et l'OMS prévoient d'organiser en 2013 avec le soutien du Fonds fiduciaire du Codex sont présentées dans le dix-septième rapport de situation ( voir deuxième partie du présent document).

*Renforcer les capacités pour une participation efficace au Codex en établissant des liens entre pays plus expérimentés et pays moins expérimentés.*

À sa quarante-troisième session, le Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire (CCFH) est convenu de mettre sur pied un groupe de travail physique chargé de poursuivre la révision des Principes régissant l'établissement et l'application de critères microbiologiques pour les aliments (CAC/GL 21-1997) et d'élaborer des exemples pratiques sur l'établissement et l'application des critères microbiologiques à différentes fins, et ce afin d'aider à la révision des Principes. Le Comité avait estimé que cette question était assez complexe et que de nouvelles approches devaient être envisagées afin de faciliter l'élaboration de textes du Codex selon une méthode qui permette une vaste participation et aide à mieux comprendre les questions abordées.

Afin de faciliter la participation active de pays moins expérimentés à l'élaboration de ces exemples pratiques, le CCFH (quarante-troisième session) a décidé en outre de piloter une initiative de « mentorat » associant des pays chefs de file expérimentés et/ou des organisations ayant qualité d'observateur (mentors) à des pays moins expérimentés (mentorés). Des exemples pratiques ont été élaborés par sept équipes de rédaction composées de pays membres et/ou d'observateurs, participant au titre de chefs de file/mentor ou de contribuant/mentoré ce qui permettait le transfert des connaissances et la maîtrise des exemples et du processus. Les exemples pratiques ont été examinés par le groupe de travail physique qui s'est réuni à Parme (Italie) du 29 mai au 1er juin 2012. Le Fonds fiduciaire pour le Codex a apporté un soutien aux mentorés des pays admissibles pour qu'ils puissent participer à la réunion de Parme.

La méthode utilisée pour cette nouvelle initiative et les résultats préliminaires, y compris le retour d'information sur les débats dans les groupes de réflexion organisés avec les pays chefs de file des groupes de rédaction et les pays moins expérimentés qui participaient à ces mêmes groupes de rédaction, ont été présentés à la trente-cinquième session de la Commission du Codex Alimentarius, dans le document CAC/35 INF/10<sup>5</sup>.

L'initiative pilote a été jugée comme très positive, après la tenue du groupe de travail physique et de la quarante-quatrième session du CCFH. Les mentors et les mentorés ont estimé que l'initiative:

- avait permis d'atteindre le résultat souhaité (rédaction de sept exemples d'utilisation de critères microbiologiques);
- avait été une expérience enrichissante;
- avait permis de mieux comprendre le fonctionnement du processus d'établissement des normes Codex;
- avait eu un certain nombre d'effets secondaires positifs;
- constituait une approche susceptible d'être utilisée et/ou adaptée pour faire avancer les travaux du Codex dans des domaines particuliers.

La FAO et l'OMS ont tiré des enseignements importants de cette initiative. Le mentorat:

- a permis d'améliorer la connaissance et la compréhension dans un domaine technique et complexe du Codex (utilisation des critères microbiologiques) mais important pour l'établissement de normes;
- a permis d'atteindre un objectif concret et précis (rédaction de sept exemples d'utilisation de critères microbiologiques);
- pouvait être utilisé dans d'autres domaines spécifiques du Codex (notamment pour améliorer la connaissance et la compréhension de questions complexes ou techniques) ou être adapté pour être intégré à des mécanismes déjà en place pour l'examen de documents

---

<sup>5</sup> [ftp://ftp.fao.org/codex/meetings/CAC/cac35/if35\\_10e.pdf](http://ftp.fao.org/codex/meetings/CAC/cac35/if35_10e.pdf)

du Codex (par exemple, en désignant des pays « mentors » au sein de groupes de travail électronique afin de renforcer les connaissances, la compréhension des questions et la participation effective des pays dans ces groupes);

- a permis d'établir des relations entre participants plus expérimentés et participants moins expérimentés qui se poursuivent après l'activité et peuvent faciliter les échanges de vues sur toute question liée à la participation au Codex.

La FAO et l'OMS étudient aussi la possibilité de publier les sept exemples sur l'utilisation des critères microbiologiques qui ont été élaborés dans le cadre de cette initiative dans une revue professionnelle à comité de lecture.

La FAO et l'OMS utiliseront les résultats et les enseignements tirés de cette initiative pour évaluer l'impact sur la participation et les possibilités de reproduire cette expérience dans les domaines d'activité du Codex. Pour apporter sa contribution à cette réflexion, le Fonds fiduciaire du Codex a fait réaliser en 2012 une étude systématique et qualitative de la littérature sur le mentorat, et notamment le caractère approprié, l'applicabilité et l'utilisation possible du mentorat comme un outil de renforcement des capacités en vue d'une participation efficace au Codex. Une fois les contributions de la FAO et de l'OMS intégrées, l'étude pourra être consultée sur le site web du Fonds fiduciaire du Codex.

### ***Appui à l'Objectif 3 – Renforcer les contributions scientifiques et techniques au Codex***

À sa sixième session, le Comité du Codex sur les contaminants présents dans les aliments (CCCCF) a été saisi d'un document présentant en détail l'historique et les objectifs du projet FAO/OMS sur les mycotoxines dans le sorgho (CX/CF 12/6/5 – Add.1<sup>6</sup>) qui est en rapport avec les débats au sein de ce Comité sur la nécessité de fixer une limite maximale Codex (LM) sur les mycotoxines dans le sorgho. Ce projet a pour but d'aider les pays à produire des données qui pourront être transmises au JECFA afin qu'il puisse réaliser une évaluation des risques détaillée, aux fins de l'établissement de LM pour certaines mycotoxines dans le sorgho.

Le projet FAO/OMS facilitera l'évaluation des types et des concentrations de mycotoxines dans le sorgho dans quatre grands pays producteurs et exportateurs de sorgho. Le projet qui a démarré en janvier 2012, est financé par la Commission européenne par le biais du Fonds fiduciaire du Codex.

En 2012, des missions de lancement ont été effectuées dans tous les pays participant au projet (Burkina Faso, Éthiopie, Mali et Soudan). Un coordonateur de projet, spécialiste des mycotoxines, a été chargé d'assurer le soutien et la coordination du projet dans tous les pays et de présenter régulièrement des rapports à la FAO/OMS et au Fonds fiduciaire du Codex. Des agents nationaux responsables des activités du projet ont été désignés dans chaque pays et des budgets, plans de travail et calendrier d'exécution ont été établis. Des méthodes standards garantissant la fiabilité des données et de l'information collectées et permettant de comparer les résultats entre les pays ont été établies, notamment: un protocole d'échantillonnage, des procédures de collecte et de préparation des échantillons; un modèle pour l'étude de la chaîne de valeur. Un laboratoire homologué ayant les compétences et l'expérience voulues en matière d'analyse des mycotoxines a été identifié et chargé de réaliser l'analyse en laboratoire des mycotoxines présentes dans les échantillons de sorgho provenant des différents pays.

Les activités prévues en 2013 sont présentées dans le dix-septième rapport de situation (Deuxième partie du présent document).

### ***Suivi des résultats du Fonds fiduciaire du Codex***

Comme indiqué dans le rapport annuel pour 2011, tous les renseignements obtenus grâce au cadre de suivi et d'évaluation sont présentés pour la première fois cette année dans un appendice qui sera

<sup>6</sup> [http://ftp.fao.org/codex/meetings/CCCCF/cccf6/cf06\\_05\\_Add1e.pdf](http://ftp.fao.org/codex/meetings/CCCCF/cccf6/cf06_05_Add1e.pdf)

désormais joint au Rapport annuel. Il a fallu, pour un certain nombre de produits figurant dans le Cadre de suivi et d'évaluation du Fonds fiduciaire, créer de nouveaux outils de collecte car les données et informations requises n'étaient pas jusque là recueillies systématiquement. Le Secrétariat du Fonds fiduciaire du Codex et/ou la FAO et l'OMS ont donc mis au point ces outils qui ont été utilisés tout au long de 2012.

Les résultats de ces activités figurent dans le document intitulé « Rapport de suivi du Fonds fiduciaire du Codex pour 2012 » qui est joint au présent Rapport annuel sous la cote CX/CAC 13/36/14 Add 1. Les États membres du Codex sont invités à examiner les informations et analyses qui y sont présentées.

### C. ASPECTS FINANCIERS

#### 2003-2012

Afin de rendre compte intégralement de la situation financière, les informations données ci-après couvrent toute la période depuis la création du Fonds.

Entre janvier 2003 et décembre 2012, 15 pays membres et la Commission européenne ont fait des contributions se montant au total à **16 574 320 de dollars EU**. Le Tableau 3 ci-après indique le montant des contributions reçues entre 2003 et 2012 par donateur et selon le mois de réception.

**Tableau 3**  
**Fonds fiduciaire du Codex - Contributions reçues (2003- décembre 2012)**

Donateur	Montant reçu (dans la monnaie de la contribution)	Montant reçu (en USD)	Date de réception comptabilisée à l'OMS
Suisse	CHF 50 000	35 971	Jan. 03
Canada	CAD 50 000	34 014	Avril 03
États-Unis	USD 168 000	168 000	Nov. 03
Irlande	EUR 50 000	60 824	Déc. 03
Pays-Bas	USD 50 000	50 000	Déc. 03
Norvège	USD 100 000	100 000	Déc. 03
Suisse	CHF 25 000	20 000	Jan. 04
Canada	CAD 200 000	150 344	Févr. 04
Commission européenne	EUR 280 250	348 570	Févr. 04
Australie	AUD 40 000	27 906	Août 04
Pays-Bas	USD 50 000	50 000	Nov. 04
Suède	SEK 2 000 000	281 960	Nov. 04
Irlande	EUR 30 000	39 788	Déc. 04
Nouvelle-Zélande	NZD 50 000	35 770	Déc. 04
Norvège	USD 100 000	100 000	Déc. 04
États-Unis	USD 85 000	85 000	Déc. 04
Allemagne	USD 50 000	50 000	Jan. 05
Commission européenne	EUR 280 250	366 340	Févr. 05
Canada	CAD 200 000	163 586	Mars 05
Pays-Bas	USD 50 000	50 000	Nov. 05
Suède	SEK 3 000 000	381 194	Nov. 05
Finlande	EUR 50 000	58 824	Déc. 05
Norvège	USD 100 000	100 000	Déc. 05
États-Unis	USD 157 893	157 893	Déc. 05
Japon	USD 80 000	80 000	Févr. 06

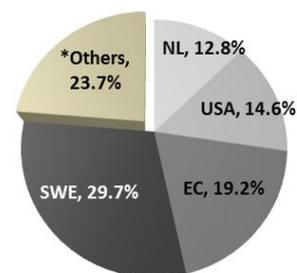
Canada	CAD 200 000	175 362	Avril 06
Commission européenne	EUR 190 000	229 746	Avril 06
Pays-Bas	USD 50 000	50 000	Mai 06
Suède	SEK 3 000 000	416 089	Juil. 06
Allemagne	USD 66 250	66 250	Déc. 06
Nouvelle-Zélande	NZD 50 000	33 040	Déc. 06
Norvège	USD 100 000	100 000	Déc. 06
États-Unis	USD 60 292	60 292	Déc. 06
Suisse	CHF 200 000	163 934	Jan. 07
Suisse	CHF 68 000	55 738	Jan. 07
Japon	USD 80 000	80 000	Mars 07
Suède	SEK 3 000 000	441 000	Juil. 07
Allemagne	EUR 30 000	41 004	Août 07
Japon	USD 50 000	50 000	Sept. 07
Pays-Bas	EUR 50 000	73 746	Déc. 07
Suède	SEK 3 000 000	453 210	Déc. 07
Commission européenne	EUR 3004.75	4 262	Jan. 08
Commission européenne	EUR 210 000	310 651	Févr. 08
États-Unis	USD 175 000	175 000	Févr. 08
Canada	CAD 125 000	127812	Mars 08
Japon	USD 80 000	80 000	Mars 08
Nouvelle-Zélande	NZD 50 000	39 475	Avril 08
Allemagne	EUR 50 000	78 864	Mai 08
Australie	AUD 50 000	48 040	Juin 08
Malaisie	USD 10 000	10 000	Août 08
Commission européenne	EUR 200 000	278 551	Sept. 08
Japon	USD 50 000	50 000	Oct. 08
États-Unis	USD 666 220	666 220	Oct. 08
France	USD 100 000	100 000	Nov. 08
Nouvelle-Zélande	NZD 50 000	27	Déc. 08
		778	
Norvège	NOK 712 000	100 125	Déc. 08
Irlande	EUR 215 893	309 655	Févr. 09
Commission européenne	EUR 225 000	291 451	Mars 09
Japon	USD 80 000	80 000	Avril 09
Malaisie	USD 10 000	10 000	Juin 09
Allemagne	EUR 50 000	70 323	Août 09
Commission européenne	EUR 225 000	327 035	Oct. 09
Pays-Bas	EUR 60 000	77 720	Oct. 09
Japon	USD 50 000	50 000	Nov. 09
Suède	SEK 5 000 000	725 689	Déc. 09
Japon	USD 80 000	80 000	Févr. 10
États-Unis	USD 450 000	450 000	Mars 10
Pays-Bas	USD 588 235	588 235	Avril 10
Japon	USD 50 000	50 000	Juil. 10
Malaisie	USD 10 000	10 000	Juil. 10
Commission européenne	EUR 213 000	295 833	Nov. 10
Commission européenne	EUR 55 000	76 389	Nov. 10
Suède	SEK 5 000 000	720 949	Nov. 10
Allemagne	EUR 50 000	65 445	Déc. 10
Nouvelle-Zélande	USD 30 000	30 000	Jan. 11
Japon	USD 50 000	50 000	Févr. 11
Canada	CAD 150 000	154 479	Avril 11
Australie	USD 105 660	105 660	Juin 11
Finlande	EUR 50 000	71 225	Juin 11

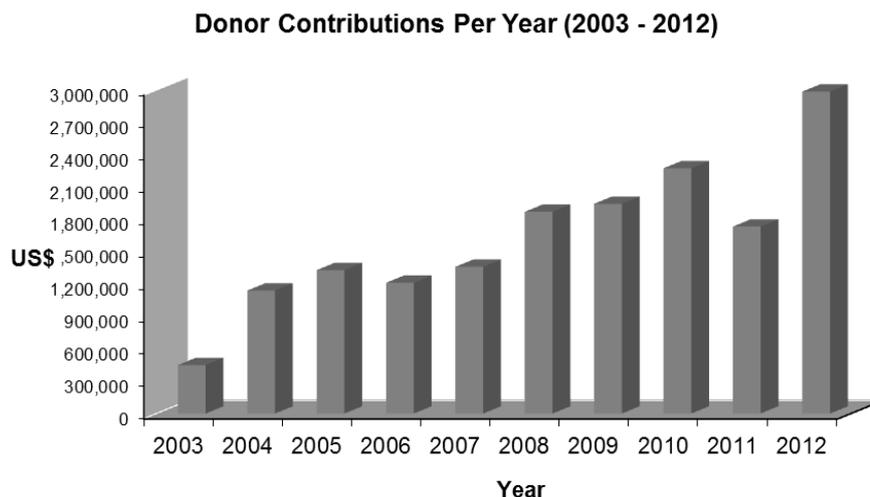
États-Unis	USD 272 695	272 695	Juin 11
Malaisie	USD 10 000	10 000	Août 11
Japon	USD 20 000	20 000	Oct. 11
États-Unis	USD 149 642	149 642	Oct. 11
Suède	SEK 5 000 000	758 150	Oct. 11
Japon	USD 50 000	50 000	Déc. 11
États-Unis	USD 60 000	60 000	Déc. 11
Commission européenne	EUR 225000		Jan. 12
		290 697	
Pays-Bas	USD 588 235	588 235	Avril 12
Commission européenne	EUR 280 000	355 781	Mai 12
Japon	USD 50 000	50 000	Juin 12
Malaisie	USD 10 000	10 000	Juin 12
Inde	USD 15 000	15 000	Juil. 12
Japon	USD 40 000	40 000	Juil. 12
Finlande	EUR 40 000	49 752	Août 12
Suède	SEK 5 000 000	750 187	Sept. 12
États-Unis	USD 178 750	178 750	Oct. 12
Pays-Bas	USD 588 235	588 235	Nov. 12
Allemagne	EUR 50 000	64 935	Déc. 12
<b>Total</b>		<b>16 574 320</b>	

**Tableau 4**  
**Montant total des contributions par donateur**  
**2003- décembre 2012**

<b>Donateur</b>	<b>Montant reçu en USD</b>
Allemagne	436 821
Australie	181 606
Canada	805 597
Communauté européenne	3 175 306
États-Unis	2 423 492
Finlande	179 801
France	100 000
Inde	15 000
Irlande	410 267
Japon	810 000
Malaisie	50 000
Norvège	500 125
Nouvelle-Zélande	166 063
Pays-Bas	2 116 171
Suède	4 928 428
Suisse	275 643
<b>TOTAL</b>	<b>16 574 320</b>

Percentage of Total Contributions by Major Donors  
2003-2012





Entre 2003 et 2012, le montant total des dépenses du Fonds fiduciaire du Codex s'élève à 15 043 870 de dollars EU (en comptant les dépenses d'appui au programme).

**Tableau 5**  
**Répartition des dépenses cumulées du Fonds fiduciaire du Codex (non compris les dépenses d'appui) au 31 décembre 2012**

<b><i>Appui aux pays bénéficiaires</i></b>	
Pays les moins avancés et pays à faible revenu (Objectif 1)	5 927 632
Pays à revenu intermédiaire des tranches inférieure et supérieure (Objectif 1)	3 232 954
<b><i>Formation et renforcement des capacités Codex (Objectif 2)</i></b>	<b>1 593 472</b>
<b><i>Contributions scientifiques et techniques (Objectif 3)</i></b>	<b>70 651</b>
<b><i>Suivi et évaluation</i></b>	<b>322 258</b>
<b><i>Gestion et administration du projet</i></b>	<b>2 686 516</b>

## **Appendice A**

### **Composition et fonctions du Groupe consultatif du Fonds fiduciaire (CGTF) (décembre 2012)**

#### FAO/Rome

- Mme Renata Clarke, Fonctionnaire principale, Groupe du contrôle des aliments et de la protection des consommateurs, Division de la nutrition et de la protection des consommateurs
- Mme Mary Kenny, Spécialiste de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments, Groupe du contrôle des aliments et de la protection des consommateurs, Division de la nutrition et de la protection des consommateurs

#### OMS/Genève

- M. Maged Younes, Directeur du Département de la sécurité sanitaire des aliments et des zoonoses (Président jusqu'en avril 2012)
- Mme Catherine Mulholland, Administratrice du Fonds fiduciaire du Codex
- Mme Angelika Tritscher, Coordinatrice, Evaluation et gestion des risques, Département de la sécurité sanitaire des aliments et des zoonoses (Directrice par intérim du Département de la sécurité sanitaire des aliments et des zoonoses et Présidente de mai à décembre 2012)

#### Conseillère du Bureau régional de l'OMS

- Mme Hilde Kruse, Conseillère régionale pour la sécurité sanitaire des aliments, Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, Rome

#### Secrétariat du Codex /Rome

- Mme Selma Doyran, Secrétaire de la Commission du Codex Alimentarius, Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires

#### Personnes-ressources

- Mme Dominique di Biase, Fonctionnaire principale chargée de programme, Service de l'élaboration du programme de terrain, Département de la coopération technique, FAO
- M. Ilja Betlem, Juriste, Bureau du Conseiller juridique, FAO

#### **Fonctions du Groupe consultatif du Fonds fiduciaire**

- Fixer des orientations stratégiques pour la mise en œuvre du Projet;
- Établir des principes directeurs et des critères dans le cadre desquels s'inscriront les activités du Projet;
- Surveiller l'application par le Projet de ces principes directeurs et critères et s'assurer que les rapports requis sont présentés;
- Surveiller la conformité et la complémentarité des activités du Projet par rapport aux autres mécanismes de financement traitant de questions analogues; et
- Suivre les progrès du Projet et évaluer les réalisations.

## Appendice B Groupe pays pouvant prétendre à un soutien en 2012

### 97 pays

*Changements: l'Ouzbékistan est passé du Groupe 1 au Groupe 2 (statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure); l'Albanie est passé du Groupe 2 au Groupe 3b (statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et à développement humain élevé); l'Azerbaïdjan est passé du Groupe 2 au Groupe 3b (statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et à développement humain élevé); la Guinée équatoriale et la Lettonie ne sont plus admissibles (statut de pays à revenu élevé).*

### GROUPE 1 (26)

<b>Groupe IA – Pays les moins avancés (PMA)</b> <i>Tels que répertoriés dans le Rapport sur les pays les moins avancés, 2011 (CNUCED)</i>	<b>Groupe IB – Autres pays à faible revenu</b> <i>Classés comme pays à faible revenu dans le Rapport sur le développement dans le monde, 2011 (Banque mondiale) et comme pays à développement humain moyen ou à faible développement humain dans le Rapport mondial sur le développement humain, 2010 (PNUD).</i>
<b>Afrique (18)</b> Bénin Burkina Faso Comores Djibouti Érythrée Gambie Guinée Libéria Malawi Mauritanie Mozambique République centrafricaine République démocratique du Congo Rwanda Sao Tomé-et-Principe Sierra Leone Somalie Tchad	<b>Afrique</b> -
<b>Asie (3)</b> Afghanistan Bangladesh Myanmar	<b>Asie (1)</b> *République populaire démocratique de Corée
<b>Europe</b> --	<b>Europe (2)</b> Kirghizistan Tadjikistan
<b>Proche-Orient (1)</b> Yémen	<b>Proche-Orient</b> --
<b>Pacifique Sud-Ouest (1)</b> Kiribati	<b>Pacifique Sud-Ouest</b> --

\* pays pour lequel le Rapport mondial sur le développement humain pour 2010 du PNUD n'indique pas de statut au regard du développement humain

\*\* Le statut du revenu n'est pas indiqué dans le rapport sur le développement dans le monde, 2011 (Banque mondiale) et ni celui du développement humain dans le Rapport mondial sur le développement humain, 2010 (PNUD).. Groupe de pays établi en fonction de la similitude du statut de revenu avec celui d'autres petits États insulaires en développement et du statut de développement humain mis à jour selon le PNUD .

**GROUPE 2 (14)**

<i>Pays classés comme pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure dans le Rapport sur le développement dans le monde, 2011 (Banque mondiale) et comme pays à développement humain moyen ou à développement humain élevé dans le Rapport mondial sur le développement humain, 2010 (PNUD).</i>
<b>Afrique (3)</b> Cap-Vert Congo, République du Côte d'Ivoire
<b>Asie (3)</b> Maldives Pakistan Thaïlande
<b>Europe (5)</b> Arménie Géorgie Moldova, République de Ouzbékistan Ukraine
<b>Proche-Orient (2)</b> *Iraq Jordanie
<b>Pacifique Sud-Ouest (2)</b> Micronésie, États fédérés de **Nauru, République de

**GROUPE 3 (22)**

<b>Groupe 3A</b> <i>Pays classés comme pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure dans le Rapport sur le développement dans le monde, 2011 (Banque mondiale) et comme pays à développement humain moyen dans le Rapport mondial sur le développement humain, 2010 (PNUD).</i>	<b>Groupe 3B</b> <i>Pays classés comme pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure dans le Rapport sur le développement dans le monde, 2011 (Banque mondiale) et comme pays à développement humain élevé dans le Rapport mondial sur le développement humain 2010 (UNDP).</i>
<b>Afrique (3)</b> Gabon Namibie Afrique du Sud	<b>Afrique (1)</b> Maurice
<b>Asie</b> --	<b>Asie</b> --
<b>Europe</b> --	<b>Europe (9)</b> Azerbaïdjan, République d' Biélorus Bosnie-Herzégovine Bulgarie Fédération de Russie Kazakhstan L'ex-République yougoslave de Macédoine Monténégro Roumanie
<b>Amérique latine et Caraïbes(2)</b> *Saint-Vincent-et-les-Grenadines Suriname	<b>Amérique latine et Caraïbes(5)</b> Brésil Dominique Grenade *Saint-Kitts-et-Nevis Venezuela

<b>Proche-Orient</b> --	<b>Proche-Orient (2)</b> Algérie Libye
----------------------------	--

**Groupe 4 (34)**<sup>7</sup>

*Pays pouvant bénéficier de deux années supplémentaires de soutien à 50 pour cent pour assister à deux réunions prioritaires durant chaque année civile (pays admissibles affranchis du Fonds fiduciaire entre 2007 et 2011 ou qui le seront à la fin 2011 et sont répertoriés parmi les pays les moins avancés (PMA) dans le Rapport sur les pays les moins avancés, 2011 (CNUCED) et/ou les petits États insulaires en développement (PIED) par la Division du développement durable, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies.*

**Afrique (14 pays)**

Angola  
Burundi  
Éthiopie  
Guinée -Bissau  
Lesotho  
Madagascar  
Mali  
Niger  
Ouganda  
République-Unie de Tanzanie  
Sénégal  
Seychelles  
Togo  
Zambie

**Asie (4 pays)**

Bhoutan  
Cambodge  
Népal  
République démocratique populaire lao

**Europe**

--

**Amérique latine et Caraïbes (8 pays)**

Antigua-et-Barbuda  
Belize  
Cuba  
Guyana  
Haïti  
Jamaïque  
République dominicaine  
Sainte-Lucie

**Proche-Orient (1 pays)**

Soudan

**Pacifique Sud-Ouest (7 pays)**

Fidji  
Îles Cook  
Îles Salomon  
Papouasie-Nouvelle-Guinée  
Samoa  
Tonga  
Vanuatu

<sup>7</sup> Les débats et les conclusions de la trente-quatrième session de la Commission du Codex Alimentarius peuvent être consultés à [http://www.codexalimentarius.org/download/report/767/REP11\\_CACe.pdf](http://www.codexalimentarius.org/download/report/767/REP11_CACe.pdf) (paragraphe 216-236)

**Pays « affranchis » du fonds fiduciaire du Codex<sup>8</sup>**

<b>2012 (19 pays affranchis)</b>	Albanie, Angola, Botswana, Cambodge, Cameroun, Chine, Éthiopie, Guinée Bissau, Îles Salomon, Kenya, Lesotho, Madagascar, Nigéria, Sainte-Lucie, Samoa, Sénégal, République de Serbie, Sri Lanka, Vanuatu
<b>2011 (26 pays affranchis)</b>	Belize, Bhoutan, Burundi, Fidji, Ghana, Haïti, Inde, Indonésie, République démocratique populaire lao, Liban, Mali, Mongolie, Népal, Nicaragua, Niger, Ouganda, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Soudan, Swaziland, République-Unie de Tanzanie, Togo, Tonga, Turquie, Viet Nam, Zambie, Zimbabwe
<b>2010 (7 pays affranchis)</b>	Égypte, Guyana, Honduras, Îles Cook, Jamaïque, Philippines, République arabe syrienne
<b>2009 (13 pays affranchis)</b>	Bolivie, Colombie, Croatie, Cuba, République dominicaine, Équateur, El Salvador, Guatemala, Iran, Maroc, Paraguay, Pérou, Tunisie
<b>2008 (6 pays affranchis)</b>	Antigua-et-Barbuda, Argentine, Chili, Mexique, Seychelles, Uruguay
<b>2007 (4 pays affranchis)</b>	Costa Rica, Lituanie, Panama, Pologne
<b>Nombre total de pays affranchis</b>	<b>75 pays</b>

**Pays admissibles ayant choisi de ne pas bénéficier du soutien du Fonds fiduciaire du Codex**

Malaisie (Pays donateur du Fonds fiduciaire du Codex)
---

<sup>8</sup> Conformément aux exigences relatives au financement de contrepartie établies à la création du Fonds fiduciaire du Codex (voir [http://www.who.int/foodsafety/codex/en/proj\\_doc\\_e.pdf](http://www.who.int/foodsafety/codex/en/proj_doc_e.pdf)) les pays augmenteront progressivement leur participation financière à mesure qu'ils franchiront les différentes étapes de financement prévues.

## Appendice C

### Pays ayant bénéficié du soutien du Fonds fiduciaire du Codex, janvier-décembre 2012

<p><b>Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage (trente-troisième session), Budapest (Hongrie), 5-9 mars 2012</b></p> <p>Cap-Vert Géorgie Mauritanie Moldova, République de Monténégro Ouzbékistan République centrafricaine Samoa Tadjikistan</p>
<p><b>Comité du Codex sur les additifs alimentaires (quarante-quatrième session), Hangzhou (Chine), 12-16 mars 2012</b></p> <p>Côte d'Ivoire Corée, République populaire démocratique de Maldives, République des Mali Maurice Népal Sierra Leone</p>
<p><b>Comité du Codex sur les contaminants présents dans les aliments (sixième session), Maastricht (Pays-Bas), 26-30 mars 2012</b></p> <p>Bénin Burkina Faso Congo, République du Libéria Mozambique Myanmar Népal Seychelles République-Unie de Tanzanie</p>
<p><b>Comité du Codex sur les principes généraux (vingt-septième session), Paris (France), 2-6 avril 2012</b></p> <p>Bénin Comores Côte d'Ivoire Géorgie Guinée Bissau Lesotho Myanmar Niger République centrafricaine</p>
<p><b>Comité du Codex sur les résidus de pesticides (quarante-quatrième session), Shanghai (Chine), 23-28 mars 2012</b></p> <p>Algérie Bénin Burkina Faso Comores Côte d'Ivoire Gabon Guinée Madagascar Maldives, République des Mali Moldova, République de Mozambique Myanmar République centrafricaine</p>

Sierra Leone Soudan Tadjikistan
<b>Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (vingtième session), San Juan (Porto Rico), 7-11 mai 2012</b> Bosnie-Herzégovine Burkina Faso Congo, République démocratique du Mozambique Thaïlande
<b>Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires (quarantième session), Ottawa (Canada), 15-18 mai, 2012</b> Antigua-et-Barbuda Bulgarie Burkina Faso Gambie Guinée Jamaïque Madagascar Mauritanie Mozambique Saint-Kitts-et-Nevis Sainte-Lucie Thaïlande
<b>Commission du Codex Alimentarius (trente-cinquième session), Rome (Italie), 2-7 juillet 2012</b> Angola Arménie Bangladesh Bénin Bosnie-Herzégovine Burkina Faso Burundi Congo, République démocratique du Corée, République populaire démocratique de Côte d'Ivoire Cuba Djibouti Éthiopie Gambie Guinée Jamaïque Kazakhstan Libye Madagascar Malawi Moldova, République de Niger Ouganda Ouzbékistan Papouasie-Nouvelle-Guinée République centrafricaine République démocratique populaire lao République-Unie de Tanzanie Sénégal Tadjikistan Tonga
<b>Comité du Codex sur les fruits et légumes traités (dix-septième session) Mexico (Mexique), 3-7 septembre 2012</b> Bhoutan Dominique Guinée

<p>Malawi République dominicaine Sénégal Thaïlande Yémen</p>
<p><b>Comité FAO/OMS de coordination pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest (douzième session), Madang (Papouasie-Nouvelle-Guinée), 19-22 septembre 2012</b></p> <p>Fidji Îles Salomon Kiribati Micronésie, États fédérés de Nauru, République de Papouasie-Nouvelle-Guinée Samoa Tonga Vanuatu</p>
<p><b>Comité FAO/OMS de coordination pour l'Europe (vingt-huitième session), Batumi (Géorgie), 25-28 septembre 2012</b></p> <p>Albanie Arménie Azerbaïdjan, République d' Biélorus Bosnie-Herzégovine Bulgarie Croatie Estonie Géorgie Hongrie Kazakhstan L'ex-République yougoslave de Macédoine Lettonie Lituanie Moldova, République de Monténégro Ouzbékistan Pologne République tchèque Roumanie Serbie, République de Tadjikistan Turquie Ukraine</p>
<p><b>Comité du Codex sur les poissons et les produits de la pêche (trente-deuxième session), Bali (Indonésie), 1<sup>er</sup>-5 octobre 2012</b></p> <p>Cap-Vert Comores Djibouti Guinée Kiribati Libye Malawi Maldives, République des Sénégal Seychelles Sierra Leone Suriname</p>
<p><b>Comité FAO/OMS de coordination pour l'Asie (dix-huitième session), Tokyo (Japon), 5-9 novembre 2012</b></p> <p>Afghanistan Bangladesh Bhoutan Cambodge</p>

Chine  
Inde  
Indonésie  
Maldives, République des  
Mongolie  
Myanmar  
Népal  
Pakistan  
Philippines  
République démocratique populaire lao  
Sri Lanka  
Thaïlande  
Viet Nam

**Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire (quarante-quatrième session), Nouvelle Orléans (États-Unis d'Amérique), 12-16 novembre 2012**

Argentine  
Arménie  
Belize  
Bénin  
Bolivie  
Bulgarie  
Cambodge  
Cameroun  
Cap-Vert  
Colombie  
Congo, République démocratique du  
Costa Rica  
Ghana  
Guinée Bissau  
Inde  
Kenya  
Kiribati  
Madagascar  
Maldives, République des  
Myanmar  
Nigéria  
Ouzbékistan  
Panama  
Papouasie-Nouvelle-Guinée  
Sainte-Lucie  
Samoa  
Sénégal  
Sierra Leone  
Tonga  
Uruguay

**Comité FAO/OMS de coordination pour l'Amérique latine et les Caraïbes (dix-huitième session), San José (Costa Rica), 19-23 novembre 2012**

Argentine  
Belize  
Bolivie  
Chili  
Colombie  
Cuba  
El Salvador  
Grenade  
Guatemala  
Guyana  
Haïti  
Honduras  
Jamaïque  
Nicaragua

Panama  
Pérou  
République dominicaine  
Saint-Kitts-et-Nevis  
Suriname  
Trinité-et-Tobago  
Uruguay

**Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime (trente-quatrième session), Bad Soden Am Taunu (Allemagne), 3-7 décembre 2012**

Antigua-et-Barbuda  
Arménie  
Bénin  
Lesotho  
Libye  
Moldova, République de  
Myanmar  
Pakistan  
République centrafricaine

## DEUXIÈME PARTIE

**PROJET ET FONDS FIDUCIAIRE FAO/OMS À L'APPUI DE LA PARTICIPATION AU  
CODEX****Dix-septième rapport de situation  
(janvier-juin 2013)****A. INTRODUCTION**

Le présent document est le dix-septième rapport de situation du Projet et du Fonds FAO/OMS à l'appui de la participation au Codex (Fonds fiduciaire du Codex). Il porte sur les activités du premier semestre 2013 et fait suite aux informations communiquées dans le rapport annuel pour 2012.

**B. ASPECTS TECHNIQUES****Candidatures en 2013 et soutien en faveur de l'objectif 1 – Augmenter la participation au  
Codex***Résultats du processus de candidatures pour 2013*

Pour bénéficier de l'appui du Fonds fiduciaire, les pays admissibles doivent transmettre un formulaire annuel de demande de soutien avant le 31 octobre de chaque année. La liste des pays admissibles et la mise à jour des sous-groupes de pays pouvant présenter une demande d'aide en 2013 figurent à l'Appendice A.

Comme par le passé, l'«appel à candidatures» pour obtenir un soutien en 2013 a été largement diffusé en septembre 2012 par les moyens suivants: listes d'adresses électroniques du Codex; bureaux régionaux et de pays de l'OMS et de la FAO; sites Web de l'OMS, de la FAO, du Secrétariat du Codex et du Fonds fiduciaire du Codex; bulletins de l'OMS. Le Fonds fiduciaire du Codex a également envoyé directement un courrier électronique à tous les points de contact du Codex dans les pays admis à présenter une demande, avec copie au bureau de pays compétent de la FAO et de l'OMS. Le cas échéant, les pays n'ayant pas transmis leur demande en temps voulu ont reçu, lorsqu'ils le souhaitaient, un soutien supplémentaire de la part des fonctionnaires de la FAO et de l'OMS.

Sept pays ne pouvaient plus prétendre à un soutien en 2013 car considérés comme affranchis conformément au tableau de financement de contrepartie ci-après, ni être réintégrés dans le Fonds fiduciaire car ils ne répondaient pas non plus aux critères de soutien du nouveau Groupe 4.

- "Pays affranchis" du Groupe 1B: Arménie, Côte d'Ivoire, Géorgie, Kazakhstan,
- " Pays affranchis " du Groupe 2: Bosnie-Herzégovine, Bulgarie
- " Pays affranchis " du Groupe 3B: Monténégro

**Tableau relatif au financement de contrepartie**

Groupe de pays	Année							
	1	2	3	4	5	6	7	8
1	0%	0%	0%	0%	0%	50%	50%	100%
2	0%	0%	0%	50%	50%	100%		
3a	0%	50%	50%	50%	100%			
3b	0%	50%	50%	100%				
4	50%	50%	100%					

Les pays concernés ont été informés de leur affranchissement définitif du Fonds fiduciaire par courriel envoyé au point de contact du Codex avec copie au bureau régional et bureau de pays compétents de l'OMS et de la FAO.

Les 64 pays admissibles ayant transmis une demande se répartissent comme suit:

- 9 pays sur les 17 pays admissibles du Groupe 1 (53 pour cent);
- 8 pays sur les 10 pays admissibles du Groupe 2 (80 pour cent);
- 9 pays sur les 18 pays admissibles du Groupe 3 (50 pour cent);
- 38 pays sur les 47 pays admissibles du Groupe 4 (81 pour cent);

La répartition des candidatures en fonction des régions du Codex est la suivante:

**Tableau 1**  
**Répartition des demandes d'appui pour 2013**  
**par région du Codex**

Région du Codex	Nombre de pays admissibles	Nombre de demandes reçues	Pourcentage de pays admissibles ayant présenté une demande
Afrique	39	32	82%
Asie	11	8	82%
Europe	11	6	55%
Amérique latine et Caraïbes	15	9	60%
Proche-Orient	6	5	83%
Pacifique Sud-Ouest	10	6	60%
<b>Total pour 2013</b>	<b>92</b>	<b>64</b>	<b>70%</b>

Compte tenu du nombre de demandes reçues des différents sous-groupes de pays et des prévisions de liquidités pour 2013, à sa vingt et unième réunion tenue par téléconférence le 14 décembre 2012, le Groupe consultatif pour le Fonds fiduciaire du Codex a réparti comme suit l'aide qui serait offerte en 2013:

- Groupe 1a           5 participations
- Groupe 1b           4 participations
- Groupe 2            4 participations
- Groupe 3a           2 participations
- Groupe 3b           2 participations
- Groupe 4            2 participations

Poursuivant ses efforts visant à assurer le respect des procédures de présentation des demandes et la qualité des demandes reçues, le Secrétariat du Fonds fiduciaire a examiné et évalué toutes les demandes émanant des pays pouvant prétendre à un soutien en fonction des critères suivants:

- Pays membre du Codex;
- Pays pouvant prétendre au financement du Fonds fiduciaire du Codex;
- Demande présentée par le point de contact du Codex;
- Réunions prioritaires valables;
- Choix motivé des réunions considérées comme prioritaires;
- Formulaire des demandes rempli intégralement et signé par les participants désignés
- Processus de présentation des demandes effectué en coordination avec les ministères pertinents, comme le démontre les signatures des acteurs concernés
- Participation de la FAO et/ou de l'OMS avec la ou les signature(s) selon qu'il convient;
- Pays ayant rempli toutes ses obligations en matière de soumission de rapports des participants en utilisant le système de rapport en ligne.

Dans le cadre du processus d'examen en cours, toutes les demandes ne remplissant pas un ou plusieurs des critères susmentionnés, ont été communiquées au point de contact du Codex dans le pays et/ou aux coordonnateurs des bureaux régionaux de l'OMS et/ou de la FAO pour suivi et révision du formulaire de demande, selon qu'il convient. Le traitement des demandes ne prend fin que lorsque tous les critères sont remplis.

Dans le cadre du processus d'examen concernant les pays réintégrés dans le Fonds fiduciaire du Codex au titre du nouveau Groupe 4, le Secrétariat du Fonds fiduciaire a vérifié si les pays de ce groupe ayant bénéficié d'un soutien en 2012 avaient pu remplir leurs obligations en matière de financement de contrepartie en 2012<sup>9</sup>. Lorsque ces obligations n'ont pas été remplies en 2012, et après débats au sein du Groupe consultatif du Fonds fiduciaire, il a été décidé de suspendre le soutien accordé à ces pays en 2013. Douze pays sont touchés par cette mesure et les points de contact du Codex respectifs ont été avisés de cette décision par le Secrétariat du Fonds fiduciaire en janvier 2013. Ces pays sont encouragés à utiliser l'année civile 2013 pour mobiliser le soutien (politique et financier) nécessaire pour assurer leur participation au Codex. Les pays qui ont pu remplir leurs obligations en matière de financement de contrepartie pour 2012 en appuyant deux participations en 2013 sont invités à présenter une demande de soutien pour la deuxième année consécutive au titre de pays du Groupe 4 durant le cycle de demandes pour 2014. Cette mesure est conçue pour garantir que le Fonds fiduciaire du Codex continue d'accompagner les pays le plus longtemps possible, tout en soulignant que les efforts des pays pour mettre en place le soutien et les mécanismes au niveau national qui permettront d'assurer la participation durable au Codex sont aussi importants.

#### Soutien prévu à la participation au Codex en 2013

Pour la période allant de janvier à décembre 2013, il est prévu qu'environ 205 délégués de 65 pays bénéficieront d'une aide afin de participer à 11 réunions et groupes de travail du Codex. Le nombre total de pays qui bénéficieront d'un soutien en 2013 est plus élevé que le nombre de pays ayant présenté une demande car il comprend également les pays affranchis qui recevront un soutien pour

---

<sup>9</sup> Conformément aux décisions prises par la Commission du Codex Alimentarius à sa trente-quatrième session, et en fonction des débats tenus au sein des comités régionaux de coordination en 2010 et en 2011, les pays du Groupe 4 peuvent prétendre à un soutien du Fonds fiduciaire pour deux participations au maximum durant l'année civile mais doivent assurer un financement de contrepartie du même niveau avec des fonds de sources nationales ou autres.

participer aux activités de formation FAO/OMS ainsi qu'une indemnité journalière supplémentaire pour assister à la réunion du Codex ayant lieu immédiatement après cette formation.

Les participants bénéficiant d'un soutien du Fonds fiduciaire du Codex en 2013 devraient être répartis comme suit: 66 pour cent en provenance de pays les moins avancés et d'autres pays à faible revenu; 21 pour cent de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure; et 13 pour cent de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. On trouvera à l'Appendice B des informations détaillées sur les pays qui ont reçu un soutien du Fonds fiduciaire du Codex pour participer en 2013 aux réunions du Codex qui étaient présentées comme prioritaires dans leur demande. Cet appendice inclut la participation aux réunions du Codex entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 15 avril 2013. Un rapport complet sur la participation avec le soutien du Codex pour l'année civile 2013 sera présenté dans le Rapport annuel pour 2013.

### **Soutien en faveur de l'objectif 2 – Formation au Codex en 2013 appuyée par le Fonds fiduciaire du Codex**

#### Activités de formation et ateliers FAO/OMS

Sur la base des résultats du processus de planification conjointe FAO/OMS des activités de renforcement des capacités du Codex et des discussions en cours dans les régions, les formations et ateliers devant bénéficier du soutien du Fonds fiduciaire du Codex en 2013 sont les suivants:

- Région Afrique du Codex
  - Atelier régional FAO/OMS sur les systèmes de contrôle des aliments, organisé immédiatement avant la session du Comité régional de coordination pour l'Afrique (CCAFRIQUE), Yaoundé (Cameroun), 28 janvier 2013
  - Atelier sur l'analyse du risque – Étape 2 pour les pays de l'Union monétaire ouest-africaine, Bénin, dates provisoires 11-13 juin 2013
- Région Asie du Codex
  - Atelier technique sur l'analyse du risque chimique dans la filière alimentaire, Beijing (Chine), 13-16 mars 2013.
- Région Europe du Codex
  - Renforcement des capacités pour les activités du Codex dans les pays des Balkans, Zagreb (Croatie), 4-6 juin 2013.
- Région Amérique latine et Caraïbes du Codex (à déterminer)
- Région Proche-Orient du Codex
  - Atelier régional de formation sur l'évaluation du risque chimique, Le Caire (Égypte), 26-29 novembre 2013.
- Région Pacifique Sud-Ouest du Codex (à déterminer)

## **Soutien en faveur de l'objectif 3 – Renforcer la participation scientifique et technique des pays en développement au Codex**

### *Projet FAO/OMS sur les mycotoxines dans le sorgho (2012-2014)*

La présente section fait le point sur les activités qui seront menées en 2013 dans le cadre du projet FAO/OMS visant à collecter des données sur les mycotoxines dans le sorgho dans quatre pays ( Burkina Faso, Éthiopie, Mali et Soudan) et doit être consultée en même temps que le texte pertinent sur le projet qui figure dans le rapport annuel pour 2012 (voir première partie du présent document).

Les activités suivantes seront réalisées en 2013:

- Achèvement des études sur la chaîne de valeur visant à collecter des informations sur les systèmes et les pratiques de production du sorgho dans les pays inclus dans le projet pilote (par exemple, description de la filière de production, quantités produites et utilisations – consommation humaine, alimentation animale, commerce, contrôles du secteur public et du secteur privé de la qualité et de la sécurité sanitaire du sorgho, capacités d'essais et d'analyses, etc.).
- Collecte d'échantillons de sorgho dans les pays inclus dans le projet pilote à trois stades différents de la chaîne de production du sorgho (récolte 2012/13).
- Préparation des échantillons en vue de l'analyse des mycotoxines dans les pays du projet et expédition au laboratoire externe pour analyse
- Analyse des échantillons par le Laboratoire d'analyse alimentaire à l'Université de Gand (Belgique) et entrée des données dans la base de données GEMS/Aliments.

Les fonctionnaires de la FAO et de l'OMS, en étroite collaboration avec une équipe d'experts nationaux et internationaux, continuent de mettre en œuvre le projet. La FAO et l'OMS sont à la disposition des États membres du Codex qui souhaiteraient d'autres informations.

### **Suivi et évaluation**

Des évaluations de suivi seront menées en 2013 sur un certain nombre d'activités FAO/OMS de formation Codex réalisées en 2012 avec le soutien du Fonds fiduciaire. L'objectif est d'évaluer si grâce aux connaissances ainsi acquises les participants contribuent plus efficacement à l'établissement des normes Codex. Un instrument normalisé de collecte des données va être élaboré à cette fin par la FAO/OMS et le Secrétariat du Fonds fiduciaire. Les données et informations collectées seront incorporées dans le Cadre de suivi et d'évaluation du Fonds fiduciaire sous la rubrique Effet direct 2-4 (Participants aux activités de renforcement des capacités appliquant les connaissances acquises) et seront communiquées dans le rapport annuel pour 2013.

En 2013 également, un processus d'évaluation de fin de projet sera lancé. Dans une première étape, le mandat et le budget estimé de cette évaluation seront définis. Le projet de mandat et une proposition de calendrier devraient être présentés à la Commission du Codex Alimentarius à sa trente-sixième session pour information et rétroaction des États membres du Codex. Lorsque le mandat de l'évaluation (y compris sa portée) aura été approuvé, un projet de budget sera établi pour examen des États membres, en particulier des pays donateurs.

## C. ASPECTS FINANCIERS

### Projections financières pour 2013

Le solde reporté pour 2013 était de 1 530 450 de dollars EU. Les contributions comptabilisées comme étant reçues à l'OMS entre janvier et mars 2013, ainsi que celles attendues entre avril et décembre 2013 figurent dans le tableau 2 ci-après.

**Table 2**  
**Fonds fiduciaire du Codex**  
**Contributions reçues au 30 mars 2013 et contributions attendues d'avril à décembre 2013**

Donateur	Montant escompté/reçu	Montant escompté/reçu	Période convenue
	(en devises)	(en USD)	
Canada	200 000 CAD	196 490	2013
Commission européenne	225 000 €	285 896	3 <sup>ème</sup> paiement pour la période 2011-2013
Commission européenne	280 000 €	355,781	3 <sup>ème</sup> paiement pour la période 2011-2013 enquêtes mycotoxines-sorgho
Inde	15 000 USD	15 000	2 <sup>ème</sup> et dernier paiement 2013
Japon	50 000 USD	50 ,000	2013
Pays-Bas	588 235 USD	588 235	4 <sup>ème</sup> et dernier paiement pour la période 2009-2012
Nouvelle-Zélande	20 000 NZD	16 863	2013
Suède	5 000 000 SEK	785 150	5 <sup>ème</sup> et dernier paiement pour la période 2009-2013
États-Unis	30 450 USD	30 450	1 <sup>er</sup> paiement dans le cadre de la FDA 2011-2016
États-Unis	35 000 USD	35 000	2 <sup>ème</sup> paiement dans le cadre de la FDA 2011-2016
<b>Montant approximatif total escompté</b>		<b>2 406 066</b>	

Le solde reporté pour 2013, plus les contributions comptabilisées et les contributions escomptées figurant dans le tableau ci-dessus, portera le montant total à environ 3 936 516 de dollars EU<sup>10</sup>.

Le budget prévisionnel du Fonds fiduciaire du Codex pour 2013, arrêté par le Groupe consultatif pour le Fonds fiduciaire à sa vingt et unième réunion tenue par téléconférence le 14 décembre 2012, a été établi à 3 millions de dollars EU. Ce budget devrait permettre de financer:

- 1) la participation d'environ 205 délégués de 65 pays qui assisteront à 11 réunions et groupes de travail du Codex (produit escompté 1 du Fonds fiduciaire – élargir la participation au Codex);
- 2) sept activités FAO/OMS de renforcement des capacités Codex organisées aux niveaux interrégional, régional et sous-régional (produit 2 du Fonds fiduciaire – renforcer la participation au Codex);

<sup>10</sup> Comprend les accords pluriannuels lorsque les contributions sont attendues en 2013 et que les fonds seront utilisés sur plusieurs années.

- 3) poursuite du soutien au projet FAO/OMS de collecte de données sur les mycotoxines dans le sorgho dans les pays en développement visant à renforcer les contributions techniques et scientifiques des pays en développement et des pays à économie en transition (produit escompté 3 du Fonds fiduciaire – renforcer les contributions techniques et scientifiques au Codex);
- 4) les dépenses de personnel et les frais administratifs supportés par le secrétariat du Fonds fiduciaire du Codex;
- 5) les dépenses liées au suivi et à l'évaluation du Fonds fiduciaire du Codex.

\*\*\*\*\*

## Appendice A

### GROUPES DE PAYS POUVANT FAIRE UNE DEMANDE D'AIDE EN 2013

#### 92 pays

Changements: la Jordanie, les Maldives et la Thaïlande sont passées du Groupe 2 au Groupe 3a (répertoriées comme pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure). L'Algérie est passée du Groupe 3b au Groupe 3a (pays à développement humain moyen). Saint-Vincent-et-les-Grenadines est passé du Groupe 3a au Groupe 3b (pays à développement humain élevé).

#### GROUPE 1 (17)

<b>Groupe 1A – Pays les moins avancés (PMA)</b> <i>Tels que répertoriés dans le Rapport sur les pays les moins avancés, 2011 (CNUCED)</i>	<b>Groupe 1B – Autres pays à faible revenu</b> <i>Classés comme pays à faible revenu dans le Rapport sur le développement dans le monde, 2012 (Banque mondiale) et comme pays à développement humain moyen ou à faible développement humain dans le Rapport mondial sur le développement humain, 2011 (PNUD).</i>
<b>Afrique</b> Comores Djibouti Érythrée Guinée équatoriale Libéria Mozambique République centrafricaine Sao Tomé-et-Principe Somalie Tchad	<b>Afrique</b> -
<b>Asie</b> Afghanistan Bangladesh	<b>Asie</b> République populaire démocratique de Corée
<b>Europe</b> --	<b>Europe</b> Kirghizistan Tadjikistan
<b>Proche-Orient</b> Yémen	<b>Proche-Orient</b> --
<b>Pacifique Sud-Ouest</b> Kiribati	<b>Pacifique Sud-Ouest</b> --

#### GROUPE 2 (10)

<i>Pays classés comme pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure dans le Rapport sur le développement dans le monde, 2012 (Banque mondiale) et comme pays à développement humain moyen ou à développement humain élevé dans le Rapport mondial sur le développement humain 2011 (PNUD).</i>
<b>Afrique</b> Cap-Vert Congo, République du
<b>Asie</b> Pakistan
<b>Europe</b> Moldova, République de

Ouzbékistan Turkménistan Ukraine
<b>Proche-Orient</b> Iraq
<b>Pacifique Sud-Ouest</b> Micronésie, États fédérés de Nauru, République de

**GROUP 3 (18)**

<b>Groupe 3A</b> <i>Pays classés comme pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure dans le Rapport sur le développement dans le monde, 2012 (Banque mondiale) et comme pays à développement humain moyen dans le Rapport mondial sur le développement humain, 2011 (PNUD)</i>	<b>Groupe 3B</b> <i>Pays classés comme pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure dans le Rapport sur le développement dans le monde, 2012 (Banque mondiale) et comme pays à développement humain élevé dans le Rapport mondial sur le développement humain, 2011(PNUD).</i>
<b>Afrique</b> Gabon Namibie Afrique du Sud	<b>Afrique</b> Maurice
<b>Asie</b> Maldives Thaïlande	<b>Asie</b> --
<b>Europe</b> --	<b>Europe</b> Azerbaïdjan, République d' Bélarus Fédération de Russie L'ex-République yougoslave de Macédoine Roumanie
<b>Amérique latine et Caraïbes</b>	<b>Amérique latine et Caraïbes</b> Brésil Grenade Saint-Vincent-et-les-Grenadines Venezuela
<b>Proche-Orient</b> Algérie Jordanie	<b>Proche-Orient</b> Libye

**GROUPE 4 (47)**

<i>Pays pouvant bénéficier de deux années supplémentaires de soutien à 50 pour cent pour assister à deux réunions prioritaires Codex durant chaque année civile <sup>11</sup> (pays admissibles affranchis du Fonds fiduciaire entre 2007 et 2012 ou qui le seront à la fin 2012 et sont répertoriés parmi les pays les moins avancés (PMA) dans le Rapport sur les pays les moins avancés, 2011 (CNUCED) et/ou les petits États insulaires en développement (PIED) par la Division du développement durable, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies.</i>
<b>Afrique (23 pays):</b> Angola (dernière année) Bénin Burkina Faso Burundi (dernière année) Congo, République démocratique du Éthiopie (dernière année)

<sup>11</sup> Voir les délibérations et les conclusions de la Commission du Codex Alimentarius à sa trente-quatrième session [http://www.codexalimentarius.net/download/report/767/REP11\\_CACe.pdf](http://www.codexalimentarius.net/download/report/767/REP11_CACe.pdf) paragraphs 216-236

Gambie Guinée Guinée –Bissau (dernière année) Lesotho (dernière année) Madagascar (dernière année) Malawi Mali Mauritanie Niger (dernière année) Ouganda (dernière année) République-Unie de Tanzanie (dernière année) Rwanda Sénégal (dernière année) Seychelles (dernière année) Sierra Leone Togo Zambie
<b>Asie (5 pays)</b> Bhoutan (dernière année) Cambodge (dernière année) Myanmar Népal (dernière année) République démocratique populaire lao (dernière année)
<b>Europe</b> --
<b>Amérique latine et Caraïbes (11 pays)</b> Antigua-et-Barbuda (dernière année) Belize (dernière année) Cuba (dernière année) Dominique Guyana Haïti Jamaïque (dernière année) République dominicaine (dernière année) Sainte-Lucie (dernière année) Saint-Kitts-et-Nevis Suriname
<b>Proche-Orient (1 pays)</b> Soudan (dernière année)
<b>Pacifique Sud-Ouest (7 pays)</b> Fidji (dernière année) Îles Cook Îles Salomon (dernière année) Papouasie-Nouvelle-Guinée (dernière année) Samoa (dernière année) Tonga (dernière année) Vanuatu (dernière année)

**"Pays affranchis" du Fonds fiduciaire du Codex**

<b>2013 (20 pays affranchis)</b>	Arménie, Bénin, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Dominique, Gambie, Géorgie, Guinée, Kazakhstan, Malawi, Mauritanie, Monténégro, Myanmar, République démocratique du Congo, Rwanda, Saint-Kitts-et-Nevis, Sierra Leone, Suriname
<b>2012 (19 pays affranchis)</b>	Albanie, Angola, Botswana, Cambodge, Cameroun, Éthiopie, Guinée Bissau, Îles Salomon, Kenya, Lesotho, Madagascar, Nigéria, République de Serbie, Sainte-Lucie, Samoa, Sénégal, Sri Lanka, Vanuatu
<b>2011 (26 pays affranchis)</b>	Belize, Bhoutan, Burundi, Chine, Fidji, Ghana, Haïti, Inde, Indonésie, Liban, Mali, Mongolie, Népal, Nicaragua, Niger, Ouganda, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Soudan, Swaziland, Togo, Tonga, Turquie, Viet Nam, Zambie, Zimbabwe
<b>2010 (7 pays affranchis)</b>	Égypte, Guyana, Honduras, Îles Cook, Jamaïque, Philippines, République arabe syrienne
<b>2009 (13 pays affranchis)</b>	Bolivie, Colombie, Croatie, Cuba, Équateur, El Salvador, Guatemala, Iran, Maroc, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Tunisie
<b>2008 (6 pays affranchis)</b>	Antigua-et-Barbuda, Argentine, Chili, Mexique, Seychelles, Uruguay
<b>2007 (4 pays affranchis)</b>	Costa Rica, Lituanie, Panama, Pologne
<b>Nombre total de pays affranchis</b>	<b>95 pays</b>

**Pays admissibles ayant choisi de ne pas bénéficier du soutien du Fonds fiduciaire du Codex**

Malaisie (Pays donateur du Fonds fiduciaire du Codex)
---

## **Appendice B - Pays bénéficiant d'un soutien pour participer aux réunions du Codex en 2013**

(Au 15 avril 2013, y compris la septième session du CCCF)

<p><b>Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique (vingtième session), Yaoundé (Cameroun), 29 janvier – 1<sup>er</sup> février 2013</b></p>
---

<p>Angola Bénin Botswana Burkina Faso Burundi Cameroun Cap-Vert Comores Congo, République du Côte d'Ivoire Djibouti Gabon Gambie Ghana Guinée Guinée Bissau Guinée équatoriale Kenya Lesotho Madagascar Mali Maroc Mauritanie Niger République centrafricaine République démocratique du Congo Sénégal Seychelles Swaziland Tchad Togo Zambie</p>
---

<p><b>Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations (vingtième session), Chiang Mai (Thaïlande), 18-22 février 2013</b></p>
--

<p>Bangladesh Cap-Vert Comores Dominique Lesotho République centrafricaine Zambie</p>
---

<p><b>Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage (trente-quatrième session), Budapest (Hongrie), 4-8 mars 2013</b></p>
---

<p>Congo, République du Jamaïque Kirghizistan Maurice Moldova, République de République centrafricaine</p>
--

**Comité du Codex sur les additifs alimentaires (quarante-cinquième session), Beijing (Chine), 18-22 mars 2013**

Bénin

Cuba

Malawi

Ouzbékistan

République de Macédoine

Togo

**Comité du Codex sur les contaminants présents dans les aliments (septième session), Moscou (Fédération de Russie), 8-12 mars 2013**

Bénin

Cap-Vert

Libye

Moldova, République de

Pakistan

République dominicaine

Soudan

Yémen